

PV Conseil d'Administration - 3 juin 2021

- <u>Présents</u>: Willy Hourez, Philippe Deneubourg, Dominique Jadot, Nicolas Jouret, Martin Wilfart, Vincent Dubuisson, Maxime Seradni, Christiane Echterbille, Laurent Bouchain, Hélène Delfosse, Christine Claie.
- Excusés (avec procuration): Sophie De Tollenaere (procuration à Willy Hourez), Christine Vander Maren (à Nicolas Jouret), Thérèse Duchene (à Martin Wilfart),
- Absents: Benoit Van Renterghem, Vanessa Noulette, Valentin Wery, Guy Lesent.

Approbation CA du 25 mars 2021

- > Approbation : OK
- Point à reporter : tout est développé ci-après.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire – juin 2021 : décision

L'Assemblée Générale Ordinaire de 2021 se déroulera à distance, par l'intermédiaire d'un mini site internet créé pour l'occasion et sur lequel seront disponibles et présentés, pas à pas :

- Des capsules vidéo de courte durée (1 à 15 minutes) présentant chaque partie de l'AG
- Les documents complets, téléchargeables
- Le formulaire de vote en ligne.

Chaque membre de l'AG pourra dès lors parcourir le site en étant guidé d'une étape à l'autre sur une période de quelques jours, fin juin.

L'ordre du jour ci-dessous détaille qui prendrait la parole sur quelle vidéo afin d'envisager de manière très pragmatique l'organisation de cette AG particulière.

Concrètement, l'idée est de « découper » l'AG en 5 vidéos, suivies ensuite d'un sondage en ligne permettant l'approbation/vote/commentaire.

Afin de « contrebalancer » cette distance avec une rencontre en présentiel de qualité, nous souhaitons proposer à l'automne/hiver une rencontre entre le CCL et ses membres à l'occasion d'une rencontre-discussion sur un thème du type « Quelles collaborations possibles/souhaitables entre le CC et les associations socioculturelles du territoire Leuzois ? » (à préciser/à affiner).

Par mesure de précaution, le secrétariat du CCL contactera l'ensemble des membres de l'AG (par mail et/ou par téléphone) afin de lister ceux qui peuvent être contactés par mail et ceux qui préfèrent fonctionner par voie postale.

A noter que seuls les membres en ordre de cotisation auront droit de vote (donc comme d'habitude, sauf que cette fois tous les payements devront être impérativement faits par virement bancaire).

Les points prévus à <u>l'ordre du jour de l'AG ordinaire 2021</u> sont :

Vidéo 1 : Accueil	Bienvenue & Merci! + Annonce de la rencontre-discussion en présentiel cet automne/hiver.	Dominique (face caméra)
	Explication « comment marche cette AG virtuelle ? » + explication système de vote (en fin de présentation)	Katheline (face caméra)
	1)Approbation du PV de la séance précédente > invitation à approuver à la fin de cette	Christine Claie (face caméra d'abord, puis voix

	vidéo via le sondage	off commentant la liste des
Vidéo 2 : Secrétariat	2) Nouveaux représentants & candidats membres effectifs & adhérents > invitation à approuver à la fin de cette vidéo via le sondage	membres du CA)
	3) <u>Composition du CA</u> : renouvellement des mandats : 5 démissionnaires, et sièges à pourvoir > invitation à voter à la fin de cette vidéo via le sondage	
	4) <u>Divers (info)</u> : « Il n'y aura pas de divers ici mais à la fin de l'AG on ouvre à sondage à suggestions qui servira soit pour le prochain CA, soit pour la rencontre-discussion »	
Vidéo 3 : Comptabilité (éléments à approuver/à voter via sondage accessible après la vidéo)	1)Bilan et Comptes 2020 : présentation, rapport du vérificateur aux comptes, décharge aux administrateurs, désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021, affectation du résultat	Nicolas (intro face caméra puis voix off qui commente le power point qui défile à l'écran)
,	<u>2)Budget prévisionnel 2020</u> : présentation et approbation	
	3) Cotisations 2021 (info)	
Vidéo 4 : Activités culturelles	1)Rapport d'activités de l'année 2020 : > les adaptations COVID de 2020 (reports , activités en ligne, dédommagements, nouvelles initiatives) > présenter qq projets : Sœurs Coquelicot,	Katheline (face caméra, puis voix off commentant des photos défilant à l'écran)
	Activités en ligne, Tote Bags, Cartes postales) 2)Brève présentation de projets en cours et à venir	
Vidéo 5 : Clôture	>Merci pour votre attention.	Dominique Jadot
	>Vous devez à présent compléter le sondage.	
	>On se réjouit de vous revoir dans d'autres contextes, notamment cet automne/hiver (rencontre pour laquelle on aimerait avoir votre avis & suggestions aussi).	

Avis du CA par rapport à cette proposition ? (principe, découpage/déroulement, ...)

.... Approbation pour la formule proposée : elle est dynamique, moderne, flexible. L'idée d'associer une rencontre moins formelle plus tard permet de maintenir le lien et d'aborder des questions de fond en présentiel.

- ... Seuls les 4 intervenants cités dans le tableau doivent réaliser des vidéos (nous ne demandons donc pas au réviseur aux comptes ni aux candidats CA de se présenter face caméra). Katheline contactera les intervenants pour fixer un RDV la semaine du 7 juin.
- ... Les votes seront réalisés via un sondage en fin de parcours sur le site.
- ... Pour réduire au maximum la fracture numérique, le CCL prévoira un ordinateur ainsi que des documents à disposition au bureau.
- ... Chaque rubrique du site proposera un champ permettant de poser des questions. Katheline veillera à y apporter réponse le plus rapidement possible.
- ... Katheline veillera à vérifier le taux de participation tout au long de la période de mise en ligne dans le but de vérifier que le quorum soit bien atteint (avec rappels si nécessaire).

Mandats:

Pour rappel, 2021 = 3^{ème} année de mandat > les statuts prévoient qu'1/2 de la chambre privée soit remplacée et/ou renouvelée (càd 5 pers).

- Guy Lesent, Hélène Delfosse, Christiane Dumont, Laurent Bouchain et Benoit Van Renterghem sont démissionnaires.
- Sont candidats à la réélection (pour la même assoc/structure) : Laurent Bouchain & Benoit Van Renterghem
- Est candidate à la réélection pour une autre assoc : Christiane Dumont (pour l'Equipe Sociale & Solidaire => changement de représentant à annoncer en AG).
- Nouvelle candidature annoncée : Marie Fransolet (pour Leuze en Transition => Changement de représentant à annoncer en AG)
- A noter : le Régal (représenté par Hélène Delfosse) est dissoute.
- >>> il reste à priori 1 poste à pourvoir (Guy Lesent/Fifity One ne rempile pas).
 - o L'appel sera ouvert à toutes les associations membres. Qui solliciter en cas d'absence de candidats ?
 - La Consigne ? (si ils deviennent membres effectifs, approuvés en AG)
 - Fifty One?
 - => Appel dans la convocation.

Pour la rencontre de l'automne/hiver :

- L'idée est validée par le CA
- Le sondage de l'AG laissera un champ libre aux suggestions. Le thème précis sera rediscuté lors d'un prochain CA, l'animation également.

La procédure prévue est la suivante :

- 1) <u>4 juin</u>: Les convocations ainsi que les explications pour chaque point et la procédure du vote (similaire à celle de ce CA) seront envoyées (par mail ou par poste, selon les cas).
- 2) Semaine du 7 juin : réalisation des capsules vidéo et réalisation du site internet.
- 3) 14 juin > 21 juin : site accessible en ligne comprenant vidéos + documents + sondage en ligne. Pour ceux qu'utilisant pas internet, les documents sont consultables au CCL à cette même période et le formulaire de vote est envoyée par mail ou par poste).

Les personnes doivent répondre au plus tard pour le 21 juin (un rappel sera fait le 18 juin à ceux qui n'auront pas encore répondu)

Katheline se tiendra à disposition des membres de l'AG pour répondre aux éventuelles questions ou remarques qui lui seront formulées par mail, par courrier postal ou par téléphone.

- 4) <u>22 juin</u> : dépouillement des votes de l'AG & publication des résultats (envoyés par mail ou par poste)
- 5) Envoi final à la FWB avant le 30/6.

Plus globalement : le CA demande de refaire les AG en mars / avril à l'avenir (et non plus en juin).

Equipe: infos & décision

- ➤ Katheline souhaite reprendre un 9/10 ème temps de congé parental au terme du 4/5 ème parental en cours (àpd juillet 2021)
- > Svetlana souhaite prolonger de 5 mois son 4/5è parental au-delà du CP en cours (prolongation donc jusqu'à janvier 2022)
- Vanille souhaite quitter définitivement le CCL, une procédure de « Trajet de réintégration » est en cours à sa demande, et en accord avec nous.

Approbation du CA sur ce point : OK.

Remplacement de Vanille / Recrutement d'un.e animateur.trice mi temps

Rappel du cadre ETP:

- Nous avons actuellement sous contrat :
 - o Katheline CDI temps plein (en 4/5è CP, pas remplacée mais recrutement de Souad en 2020)
 - o Svetlana CDI temps plein (en 4/5è CP remplacée par Souad pour 1/5è)
 - o Vanille CDI 4/5è en arrêt de maladie, souhaite quitter définitivement.
 - Souad CDI 2,5/5è (remplace 1/5è de Svetlana + 1,5/5è de remplacement partiel de Vanille => à temps plein actuellement)
 - o Fabrice CDI 4/5è
 - o Hélène CDI 4/5è
 - >> total de 6 personnes pour 24,5/30 ETP
- . L'absence de Vanille (4/5ème) est actuellement palliée par 1,5/5è de Souad.
- . 2/5 ne sont donc actuellement pas remplacés (mais période COVID et présence de stagiaires).
- . Il serait idéal de ne pas engager moins qu'un mi-temps, car moins c'est vraiment trop peu pour l'implication de la personne dans les projets et dans l'équipe, l'attrait du poste...
- ... DONC: la proposition est:
 - de faire passer Souad en CDI 4/5è (comme l'était Vanille) => en augmentant son ETP CDI de 1,5/5è
 - > et d'engager la nouvelle personne en 2,5/5^{ème}

Souad garderait son temps plein tant que Svetlana est en 4/5è CP (ou qu'une autre personne de l'équipe permanence réduise son temps de travail au-delà de la situation actuelle).

La nouvelle situation serait dès lors :

- Katheline CDI temps plein (en 9/10è CP) > Katheline souhaite passer de 4/5è CP à 9/10è CP dès que possible (juillet 2021)
- o Svetlana CDI temps plein (en 4/5è CP?)
- Nouvelle personne CDI 2,5/5è (pourrait remplacer le 1/10è de Katheline pendant CP > entrée en fonction en 3/5ème temps).
- o Souad CDI 4/5è (+ remplacera encore temporairement 1/5è de Svetlana CP)
- o Fabrice CDI 4/5è
- o Hélène CDI 4/5è
- >> total de 6 personnes pour 24,5/30 ETP.

La personne engagée serait engagée pour un mi-temps CDI, profil animatrice, chargée scolaires et diffusion. A ce mi temps CDI serait adossé un contrat de remplacement de 1/10è, amenant le temps de travail réel (pendant au moins 15 mois, pour remplacement de Katheline à 9/10ème) à 3/5ème temps.

Un recrutement devra donc avoir lieu fin août, pour une **entrée en fonction le 1^{er} septembre Diffusion de l'appel à candidats : vers le 1er juillet**. Clôture des candidatures le 15 aout.

Jury : vers le 23 aout. CA de validation dans la foulée (vers le 25-26 aout).

Autres éléments d'infos :

- Mylena Cabi, stagiaire, prolonge son stage de quelques jours (sous contrat étudiant 6 jours) afin d'alléger Katheline dans les projets en cours,
- Louane Lecomte, licenciée en communication et animation socioculturelle et en cours de formation PAO fera un stage de 2 mois entre fin juin et fin aout.

Approbation du calendrier par le CA : OK.

Procédure de recrutement & jury :

- Procédure :
 - o Pré-sélection sur base des CV avec le jury durant la semaine du 16 aout.
 - o Proposition: écrit + oral le même jour => date à préciser.
- Composition du jury :
 - o Philippe D.
 - o Dominique J.
 - o Martin W.
 - o + Katheline
- CA à prévoir fin aout pour la décision et pour valider l'engagement pour entrée en fonction début septembre.

Divers

...Question : stage : enfant autiste > Quelle attitude adopter ? Comment ne pas exclure, ni accueillir n'importe comment, ni changer notre métier & celui des artistes animateurs ?

Réflexions du CA:

- Le CCL doit adopter une posture d'ouverture et d'inclusion envers toute forme de handicap pour autant que ce soit gérable et que cela puisse être préparé afin de ne pas accueillir n'importe comment. L'expérience de la mixité peut être une richesse pour l'ensemble du groupe!
- Il est essentiel d'être informé de cela par avance et de pouvoir entrer en dialogue avec les parents sur le sujet afin de prévoir un cadre le plus adapté possible (sachant que ce cadre sera chaque fois différent d'un enfant à l'autre).

- Au cas où le CCL n'est pas prévenu par avance, il y a lieu de gérer en bon père de famille et de voir ce qu'il est possible de mettre en place (lieux de discussion avec les parents, avec l'animateur, avec le groupe...)
- Lorsque nous sommes informés par avance de l'inscription d'un enfant qui présente un handicap, il y a lieu de se concerter avec les parents pour voir ce que cela implique comme aménagements ET de voir avec l'animateur du stage s'il se sent paré pour gérer cela au mieux. Il est également toujours possible d'engager une personne supplémentaire pour épauler l'animateur.
- Laurent Bouchain rappelle qu'il peut aider à accompagner ce type de démarches et de réflexions pour les personnes à besoins spécifiques. Ne pas hésiter à le contacter.